

42 - Animations commerciales et artisanales - Attribution de subventions

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : Depuis plusieurs années les associations de commerçants et d'artisans développent leurs actions de promotion ou de communication avec le soutien de la Ville de Besançon. Ces associations demandent la reconduction du soutien apporté par la collectivité, d'autres présentent des actions nouvelles appelant elles aussi le soutien de la Ville. Par ailleurs l'opération «Samedis piétons», dont la dernière édition intervient le 5 novembre 2016, doit être amplifiée en matière de communication pour toucher la clientèle du Haut-Doubs et de Suisse.

I - Les samedis piétons

L'opération «les samedis piétons» a eu lieu en 2016 un samedi par mois, de 11 h à 19 h, exceptions faites des 2 samedis de braderie en juillet et octobre, soit :

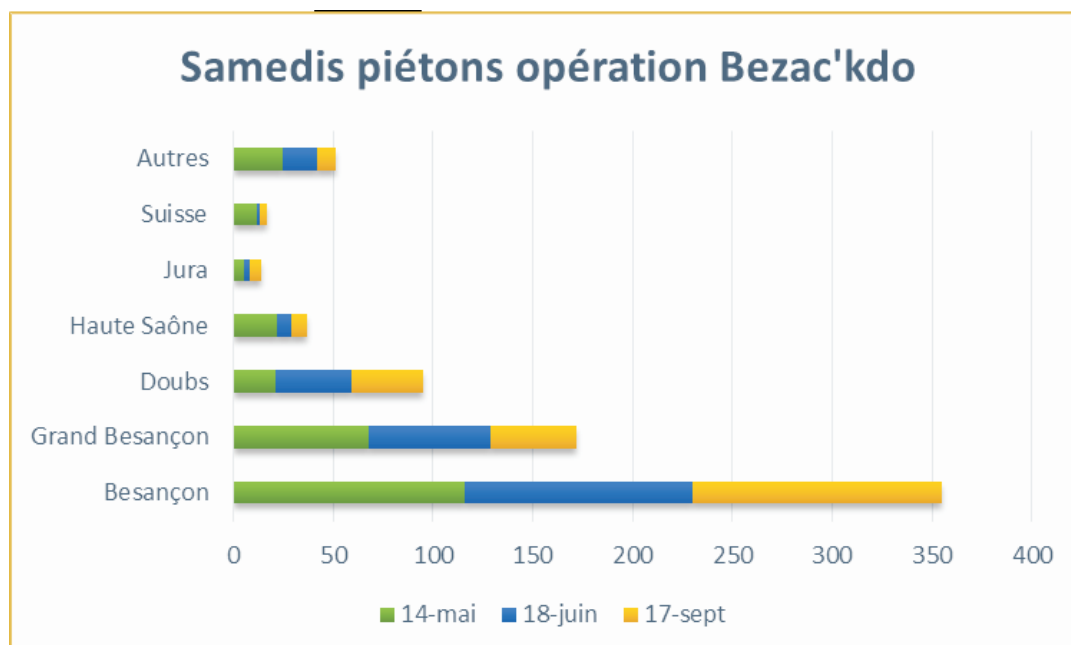
- 14 mai 2016
- 18 juin 2016
- 17 septembre 2016.

La dernière édition est prévue le 5 novembre 2016.

Un bilan intermédiaire au 17 septembre a permis de mesurer l'origine de la chalandise du centre-ville grâce aux bulletins de participation au tirage au sort collectés dans le cadre de l'opération «Bezakdo», ceux-ci étant distribués contre présentation d'une preuve d'achat dans les commerces du centre-ville partenaires de l'opération.

C'est ainsi que 5 089 € en Bezakdo ont été distribués le 14 mai 2016, 5 093 € de Bezakdo distribués le 18 juin 2016 et 5 344 € de Bezakdo distribués le 17 septembre 2016.

Depuis le lancement de l'opération 2016, la fréquentation par origine géographique se décompose comme suit :



La faible fréquentation des chalands du Haut-Doubs et de Suisse semble provenir d'un déficit de communication, qu'il est proposé de résorber par une campagne de communication adaptée, nécessitant l'attribution d'une subvention de 20 000 € à l'Office de Commerce et d'Artisanat, opérateur de la manifestation, chargé de proposer un plan de communication ambitieux.

II - Récidev

a) Marché solidaire de Noël

Pour renforcer l'attractivité du programme de Noël, Récidev propose de renouveler son espace solidaire sur le square Saint-Amour du 5 au 19 décembre 2016.

Récidev anime en Franche-Comté un agenda de moments forts dont le marché de Noël solidaire est l'un des points d'orgue qui mobilise, outre la structure, une soixantaine de bénévoles.

En 2015, lors de la treizième édition, les 60 associations participantes ont reçu environ 20 000 visiteurs sous le chapiteau installé square Saint-Amour, affirmant le marché de Noël solidaire comme un rendez-vous incontournable des festivités de fin d'année.

Ce marché qui fournit aux associations une plateforme forte leur permet de communiquer sur leurs projets de solidarité et de récolter des fonds pour soutenir leurs diverses actions.

La diversité des associations engagées aux quatre coins du monde, la forte mobilisation des bénévoles et le soutien logistique et financier fort de la Ville de Besançon, font la réussite de ce marché.

Le budget du Marché solidaire de Noël présenté par Récidev, s'élève à 180 600 €. Il est proposé que la Ville de Besançon apporte son concours à hauteur de 13 000 €.

b) AlimenTERRE

La campagne AlimenTERRE organisée à Besançon depuis 2001 est une campagne d'éducation au développement qui vise chaque année, avec le soutien de la Ville de Besançon, de mi-avril à fin décembre, à informer l'opinion publique sur les causes de la faim dans le monde et à promouvoir le respect du droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire en soutenant l'agriculture familiale au Nord comme au Sud. Le point d'orgue de cette campagne est le marché AlimenTERRE qui s'est déroulé cette année le 15 octobre 2016 Place Granvelle et a permis de valoriser :

- des produits locaux, biologiques et issus du commerce équitable
- des cuisines du monde (spécialités des quatre coins du monde)
- des animations et des rencontres (stands d'information, animations pour les petits et les grands...).

L'édition 2015 avait vu près de 4 500 visiteurs soit une fréquentation en hausse.

La campagne AlimenTERRE consiste aussi en des animations en milieu scolaire, en lycées, afin de sensibiliser les jeunes sur ces questions autour d'un court-métrage mais aussi de jeux qui permettent une meilleure compréhension des enjeux et obstacles du monde actuel.

AlimenTERRE se déroule aujourd'hui sur l'ensemble de l'année avec le festival régional du film documentaire.

Le coût total de la campagne AlimenTERRE s'élève à 37 200 €. Il est proposé que la Ville reconduise son soutien à hauteur de 2 000 €.

III - Facteurs de sens

L'association «Facteurs de sens» souhaite organiser un marché de Noël d'artisans et producteurs afin d'animer le secteur du haut de la rue Battant, du 12 au 24 décembre 2016.

Une douzaine de chalets sont prévus pour y accueillir des artisans et producteurs dans un espace qui sera mis en animation et fera vivre cette partie de Battant à l'écart des festivités du centre-ville.

Un soutien est sollicité par l'association pour faire face aux frais de gardiennage des chalets, à hauteur de 2 000 € sur un budget de 6 800 €. Il est proposé de soutenir l'action d'animation à hauteur de 1 500 €.

IV - Zone Art

Le collectif Zone Art, acteur reconnu de dynamisation du quartier Battant, contribue à l'animation globale du centre-ville en menant des actions qui allient arts de rue et savoir-faire artisanaux.

Zone Art prévoit pour cette fin d'année 2016 l'organisation de plusieurs événements dans différents lieux de la rue Battant :

- des ateliers mêlant théâtre et arts plastiques en vue d'une parade dans le quartier le 3 décembre 2016,
- un marché de Noël du 26 novembre au 24 décembre dans la cour du Champagny,
- un travail avec les ateliers et boutiques d'artisans de la rue (la Fabric, Bamao Créations, Jana Henkrichova, galerie Pictura...) pour des animations communes durant le mois de décembre,
- un vernissage et des animations fortes dans la rue prévus le 3 décembre.

Le budget de l'opération est estimé à 6 080 €.

Il est proposé de soutenir le programme d'animations à hauteur de 2 000 €.

En cas d'accord sur ces subventions, la somme totale, soit 38 500 €, sera prélevée sur la ligne 65.91/6574 CS 10011.

Propositions

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de se prononcer sur l'attribution de ces subventions,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les actes y afférents.

«**M. Thierry MORTON** : Il s'agit d'un certain nombre de mesures de soutien non seulement à la redynamisation du centre-ville mais principalement aussi sur les quartiers, nous l'avons évoqué. Il y a un enjeu sur la vitalité dans les quartiers et commerces de proximité et je voulais, Monsieur le Maire, si vous me le permettez, remercier très chaleureusement Gueric CHALNOT, Conseiller Municipal délégué au commerce de proximité pour les premières Assises nationales...

M. LE MAIRE : Qui ont été un succès.

M. Thierry MORTON :... qui ont été organisées et qui ont réuni plus de 300 congressistes. Les travaux ont été extrêmement fructueux, les congressistes ravis de participer à ce travail. Je crois en plus que nous avons tiré beaucoup d'enseignements sur les échanges mutuels et partagés. Voilà, je voulais vous dire combien j'apprécie de travailler avec Gueric à mes côtés sur ces questions-là et que nous couvrons bien l'ensemble de la problématique du commerce tous les deux.

M. LE MAIRE : C'est vrai, c'était une belle opération, une belle première nationale.

Mme Christine WERTHE : Monsieur le Maire, ce point 42 trace les contours des animations commerciales prévues pour les fêtes de fin d'année à venir. A titre personnel, je me réjouis de revoir le marché de Noël installé à Granvelle, je trouve que le cadre s'y prête tout à fait.

Je salue également la continuité des marchés du square Saint-Amour et de Zone Art. Enfin, il est agréable de voir se développer un nouveau site sous l'impulsion de l'Association Facteurs de Sens qui, je l'espère, apportera un dynamisme à la rue Battant.

Nous entendons parfaitement que les travaux du Musée des Beaux-Arts ne permettent pas d'installer une grosse structure sur la place de la Révolution. Si cette année encore la place accueillera les commerçants non sédentaires les samedis et dimanches de décembre, n'aurait-il pas été judicieux de développer un projet plus ambitieux en complément de cela ?

Après les douloureux travaux du tram, voici désormais les travaux du Musée ajoutés à la perpétuelle problématique du stationnement, ici, avec un parking occupé pour moitié par un préfabriqué. Tout cela a de lourds retentissements pour les commerçants de ce secteur et notamment du marché couvert. Ne craignez-vous pas que l'occupation très partielle de la place de la Révolution à Noël vienne aggraver cette situation ?

Les commerçants du marché couvert des Beaux-Arts subissent un net ralentissement de leurs activités et vous n'êtes pas sans connaître les fermetures de stand qui ont eu lieu dernièrement. Cela est préoccupant. Il faut se donner les moyens de les soutenir.

Je voulais d'ailleurs aussi vous indiquer, et cela sera ma conclusion, que j'ai participé avec intérêt aux Assises du commerce de proximité il y a deux semaines. La crise n'est pas une excuse à tout, la preuve en est, avec le succès de la ville de Mulhouse, en matière de dynamisation de son centre-ville, quelle réussite ! Vous seriez bien inspiré de vous en inspirer.

M. LE MAIRE : Je vais même vous faire un aveu, nous faisons plus que de nous en inspirer, nous travaillons ensemble. Je me suis rendu moi-même à Mulhouse, j'ai rencontré Jean ROTTNER que je connais bien, j'ai même rencontré le manager du commerce avec un certain nombre de mes adjoints. Et je crois d'ailleurs que Thierry MORTON, il me semble, y était. Nous avons échangé là-dessus, avec Jean ROTTNER parce qu'il se trouve que sortis de nos enceintes municipales, les élus qui ont le sens de l'intérêt général arrivent bien à travailler ensemble. Je travaille très bien avec Jean ROTTNER, le maire Républicain de Mulhouse. Nous avons passé une journée à voir ce qu'ils font là-bas et ils vont venir à Besançon et nous avons échangé sur nos pratiques respectives. Donc c'est un bon conseil, tellement bon que je l'avais mis en application avant même que vous ne me le donniez.

M. Thierry MORTON : Nous sommes effectivement, par rapport aux travaux, dans des situations compliquées que nous essayons de gérer au mieux. Nous avons fait énormément d'efforts en termes de soutien sur le marché non sédentaire qui est autour du marché régulier. Nous avons privilégié ce marché-là au détriment effectivement d'un marché de Noël déplacé sur Gravelle. Nous essayons de jongler avec les restrictions, les contraintes. Pour autant, nous n'abandonnons pas, nous ne laissons pas... puisqu'une aide importante -d'ailleurs vous étiez à la Commission paritaire des foires et marchés-, vous savez que nous avons aidé et que nous aiderons fortement encore cette année le marché non sédentaire.

Sur le marché couvert, là c'est un petit peu plus compliqué parce que nous avons un certain nombre de choses à revoir et à remettre dans le mouvement tant en termes de règlement, de respect des règles. C'est un travail repris à plusieurs adjoints, d'ailleurs c'est un travail collectif. C'est sur l'ensemble de la vitalité de ce marché qu'il faut travailler et rappeler à ces commerçants-là qu'ils ne sont pas des commerçants individuels ou qui utilisent une case de façon indépendante mais qu'ils rentrent dans un système collectif et qu'à partir de là, l'aide viendra au niveau de l'investissement et du respect de ces règles et d'un projet vraiment partagé, ce que nous construisons. Ils avaient beaucoup de choses à régler entre eux, ils sont en train de le faire et nous suivons ça de très près avec les collègues. Il n'y a pas de modestie sur l'ambition que nous voulons porter sur l'ensemble du commerce.

M. LE MAIRE : Vous savez, Madame WERTHE, les difficultés, c'est vrai, nous les connaissons. Une ville qui ne bouge pas c'est une ville qui meurt. Je me souviens comme ça a été compliqué pour les travaux de la Place de la Révolution et pour les travaux de la rue Gustave Courbet. Allez installer les commerçants de la rue Gustave Courbet, allez installer les commerçants de la Place de la Révolution et

demandez-leur s'ils sont satisfaits de ce qu'ils ont aujourd'hui ou s'ils préféreraient revenir à la situation ancienne. Bien sûr que non. Notre rôle est de faire en sorte que ça aille le plus vite possible, de soutenir les commerces en difficulté par des actions de promotion commerciale, faute de quoi nous ne changerions jamais rien. Effectivement, il peut y avoir des difficultés. Il y a deux élus sur le terrain, Thierry MORTON et d'autres, Gueric CHALNOT. C'est vrai que c'est compliqué, il y a des moments compliqués, il faut que ça aille le plus vite possible. Nous refaisons les rues de la Ville, les places, mais en faisant ça nous investissons pour l'avenir.

M. Jacques GROSPELLIN : Le 1^{er} janvier, la compétence du Commerce passe à l'Agglomération. Nous gardons néanmoins tout ce qui est animation de la Ville de Besançon, à la Ville de Besançon.

M. LE MAIRE : C'est un service mutualisé qu'il va y avoir.

M. Jacques GROSPELLIN : Donc, moi je m'interroge, vous avez répondu de façon précise, qui va faire quoi, simplement ?

M. LE MAIRE : Il y aura un service mutualisé. Ça sera donc au Service Développement Economique, l'adjoint au commerce va rester l'adjoint au commerce, mais nous mutualisons les choses.

Nous l'avons aussi au niveau du PAL. Le PAL travaille pour l'Agglomération, pour la Ville ; nous sommes mutualisés, nous travaillons ensemble.

Quand nous mutualisons les choses, on additionne des travaux, il n'y a pas moins de travail qu'avant. Ce que l'on peut penser, c'est qu'à terme, oui, ça va entraîner certainement une meilleure utilisation des moyens et à terme peut-être des économies mais au 1^{er} janvier non, il n'y aura pas un poste de supprimé mais nous serons certainement plus efficaces.

M. Thierry MORTON : Ce que dit clairement la loi c'est que tout ce qui est transféré c'est tout ce qui est de compétence communautaire, c'est-à-dire tout ce qui agit sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération. Par exemple, se mettre d'accord sur l'ouverture des dimanches, avoir une vision harmonisée sur l'ouverture des dimanches et sur le développement des zones, c'est quelque chose qui permet d'y apporter de l'expertise avec des services que ne peuvent pas se permettre de petites communes. En revanche, sur la gestion du commerce de proximité du centre-ville, c'est le principe de subsidiarité qui s'impose, c'est qu'effectivement c'est à la Ville de gérer ce qui fait le dynamisme de son cœur de ville et pas à l'Agglomération. La répartition se fait dans ce sens-là. Tout ce qui est d'intérêt communautaire en matière commerciale de développement et d'intérêt partagé se fait au niveau de l'Agglomération et tout ce qui reste propre à la commune restera sur la commune.

M. LE MAIRE : Vous nous reprochez souvent de ne pas mutualiser assez ; vous ne nous reprochez quand même pas de trop mutualiser ?

De toute façon, ce sera très clair, il y aura un DGA qui sera Odile OSWALD et la direction du Service sera assurée par Dominique BUCCELLATO. Nous mutualisons les choses et tout ira bien.

M. Gueric CHALNOT : Juste un petit complément d'information par rapport à la thématique qui a été soulevée tout à l'heure, et entre autres par rapport à la thématique des marchés non sédentaires. Pourtant je suis étonné puisque nous avons abordé cela ensemble en Commission paritaire des foires et marchés pas plus tard que vendredi dernier. Juste pour dire qu'il y a un travail au quotidien mis en place avec Danielle POISSENOT, Marie ZEHAF, Thierry MORTON et moi-même dans le cadre de cette Commission paritaire sur les marchés, un travail tant sur le fond que sur la forme, et un travail d'ailleurs salué par la Fédération nationale des foires et marchés de France, puisqu'entre autres cette fédération a décidé d'installer son congrès cette année à Besançon. Dans ce cadre-là, nous travaillons à la revalorisation tant par l'outil, sur la forme et sur le fond des marchés bisontins. Ce n'est absolument pas une thématique qui est négligée, bien au contraire, qui fait l'objet d'un travail permanent de notre part.

Aussi, puisque l'exemple de Mulhouse a été cité, je tiens à dire que si vous avez pu découvrir Mulhouse, c'est parce que nous les avons invités aux Assises. Donc nous travaillons avec cette ville en permanence.

Aussi, en termes de chiffres, pour les villes à strate identique, la Ville de Besançon n'a absolument pas à rougir de son taux de vacance, bien au contraire. Au centre-ville, nous sommes mêmes au-devant de toutes les moyennes pour les villes de la même strate.

M. LE MAIRE : Mon cher Gueric, il faut que tu considères une chose, ce qui est bien fait à Mulhouse par un maire sympathique et dynamique, par ailleurs Républicain, si nous faisons la même chose ici c'est mal. Il faut te faire à cette idée-là, c'est comme ça !

Nous travaillons bien, ils sont venus, nous sommes allés les voir. Il y a des échanges d'expériences. Nous n'avons pas toujours à tout réinventer. Je n'ai pas de complexe quand un maire, un collègue fait quelque chose de bien, si c'est bien nous le faisons et nous avançons. Et surtout nous n'avons pas ce type de débat-là entre nous et qu'est-ce qu'on est bien quand on ne parle que de l'intérêt général et que nous ne sommes pas sur des positions de rejet systématique des propositions de l'autre.

M. Gueric CHALNOT : Juste pour revenir sur cette notion d'intérêt général qui nous est chère, avec Thierry MORTON nous y travaillons, nous sommes vraiment dans cet état d'esprit.

Concernant la mutualisation des Services et la problématique soulevée, je crois qu'il est important de noter que c'est aussi l'occasion de mettre en cohérence les politiques que nous pouvons porter sur le territoire à l'échelle de l'Agglomération et de s'assurer effectivement qu'il y a bien une complémentarité dans les actions menées aussi bien dans les animations que sur la stratégie d'occupation du domaine commercial. Je pense que c'est une belle opportunité pour la Ville.

M. LE MAIRE : Merci Gueric. Quels sont ceux qui sont contre ? Quels sont ceux qui s'abstiennent ? Unanimité».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. CHALNOT, M. MORTON et Mme COMTE-DELEUZE n'ont pas pris part au vote.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 52
Contre : 0
Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 16 novembre 2016.